



Laval

Adopté par le Conseil régional des partenaires du  
marché du travail de Laval  
17 mars 2016

## **RÉALISATION**

Direction de la planification et du partenariat (DPP)

## **COORDINATION**

Comité du Plan d'action régional du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval :

Jasmine Martin	Présidente du comité
Martine Lavoie	Vice-présidence du comité
Daniel Parent	Directeur régional d'Emploi-Québec de Laval
Chantal Provost	Membre du comité
Dominique Lapointe	Membre du comité
Yves-Michel Volcy	Membre du comité

## **COLLABORATION**

Direction du soutien aux opérations (DSO)

Direction des opérations regroupées (DOR)

Centre local d'emploi (CLE) de Chomedey–Sainte-Dorothée

Centre local d'emploi (CLE) de Laval-des-Rapides

## **PRODUCTION**

Emploi-Québec Laval

Le plan d'action régional d'Emploi-Québec peut être consulté dans le site Internet du ministère :

<http://www.mess.gouv.qc.ca>

---

## **DÉPÔT LÉGAL (PDF)**

*Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016*

ISBN 978-2-550-76916-3

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## Table des matières

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. MISSION, OFFRE DE SERVICES ET CADRE DE GESTION D'EMPLOI-QUÉBEC.....</b>	<b>6</b>
1.1 MISSION.....	6
1.2 OFFRE DE SERVICES .....	6
1.3 CADRE DE GESTION .....	8
<b>2. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE ORGANISATIONNEL .....</b>	<b>9</b>
2.1 ÉTAT ACTUEL ET PRÉVISIBLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL .....	9
2.2 CONTEXTE ORGANISATIONNEL.....	14
<b>3. RESSOURCES AU SERVICE DES INDIVIDUS ET ENTREPRISES .....</b>	<b>14</b>
3.1 SERVICES PUBLICS D'EMPLOI .....	14
3.2 SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE .....	15
<b>4. ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'ACTION 2014-2018 .....</b>	<b>15</b>
4.1 ENJEUX ET ORIENTATIONS NATIONAUX 2016-2017 .....	16
4.2 ENJEUX ET ORIENTATIONS RÉGIONAUX 2016-2017 .....	16
4.3 PRIORITÉS D'ACTION 2016-2017 .....	17
<b>5. FACTEURS DE CONTINGENCE.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 1 : CIBLES 2016-2017 .....</b>	<b>30</b>

## Avant-propos

Au nom de tous les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Laval, nous sommes heureux de vous présenter le *Plan d'action régional 2016-2017* d'Emploi-Québec Laval. Couvrant la troisième année du cycle de la planification 2014-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ce plan présente l'ensemble des activités planifiées en 2016-2017 dans les domaines de l'emploi et des services aux entreprises.

Depuis quelques années, la région de Laval fait preuve d'un dynamisme économique. Encore en 2015, nous avons observé un taux de chômage de 8%, pendant que l'île de Montréal et le Québec en général affichaient respectivement des taux de 10,5% et 7,6%. Toutefois, certaines clientèles lavalloises comme les immigrants, les jeunes et les personnes de 55 ans et plus sont encore confrontées à plusieurs défis reliés à l'insertion en emploi.

Dans l'optique d'améliorer l'équilibre du marché du travail, les orientations et actions contenues dans le plan d'action régional d'Emploi-Québec Laval mobilisent les différents intervenants de la région sur le plan de l'emploi. Ainsi, notre plan d'action contient à la fois des études comme celles prévues sur les immigrants, mais également des formations et des projets d'intervention liés à nos mesures et services qui facilitent la mise en mouvement de nos clients vers l'emploi. Aussi, grâce au suivi constant du comité adéquation formation-emploi, du comité consultatif aux entreprises, du comité clientèle immigrante et du Forum des ressources externes de Laval, le CRPMT s'assure que les interventions d'Emploi-Québec répondent de façon adéquate aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Cette préoccupation d'ajuster nos services aux besoins de la clientèle se reflète aussi dans cette nouvelle approche gouvernementale de créer un guichet multiservice réunissant à un seul endroit tous les services gouvernementaux, incluant ceux d'Emploi-Québec, sous l'égide de Services Québec. Ainsi, l'accès aux services par les citoyens et entreprises de Laval s'en verra simplifié.

En terminant, le CRPMT de Laval tient à remercier ses partenaires, les ressources externes de la région ainsi que l'ensemble du personnel d'Emploi-Québec Laval pour leur contribution assidue à l'élaboration de ce plan et à sa réalisation concrète durant l'année qui vient.

La présidente du Conseil régional des  
partenaires du marché du travail de Laval,

Le directeur régional d'Emploi-Québec  
Laval,



Jasmine Martin



Daniel Parent

## Présentation

Pour assurer son offre de services, une des obligations d'Emploi-Québec est de produire un plan d'action annuel, dont la planification s'inscrit désormais dans une perspective temporelle de quatre ans. Le présent plan d'action régional constitue la troisième année du cycle 2014-2018. On y trouve l'ensemble des actions retenues par le CRPMT de Laval devant être réalisées durant l'année 2016-2017 dans le but de soutenir autant les individus que les entreprises.

À noter que cette planification annuelle liée aux services publics d'emploi est établie de manière concertée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Pour être valide, elle doit être préalablement approuvée par le gouvernement, en conformité avec la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail* (chapitre M-15.001). Ainsi, les responsabilités de la CPMT portent essentiellement sur la planification liée aux services publics d'emploi, tandis que la planification liée aux services de solidarité sociale relève, quant à elle, de la responsabilité exclusive du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

## 1. MISSION, OFFRE DE SERVICES ET CADRE DE GESTION D'EMPLOI-QUÉBEC

La mission et l'offre des services d'Emploi-Québec sont axées sur l'insertion en emploi de diverses clientèles éprouvant des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail et, également, sur l'offre de renseignements généraux concernant les services gouvernementaux à l'ensemble de la population. L'union des forces entre Services Québec et Emploi-Québec a amené le MTESS à ajuster sa mission pour tenir compte de ces nouvelles responsabilités.

### 1.1 MISSION

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Cette mission se déploie sur trois axes d'intervention :

- Contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi que lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté, dans une perspective de développement économique et social;
- Assurer les services directs à la population et aux entreprises en matière d'emploi et de solidarité sociale;
- Offrir des renseignements sur les services gouvernementaux.

### 1.2 OFFRE DE SERVICES

Déoulant de cette mission, l'offre de services a également été ajustée. Les services publics d'emploi, de solidarité sociale et de renseignements gouvernementaux se déploient de la façon suivante.

#### a. Les services publics d'emploi

Emploi-Québec fournit des services publics d'emploi aux individus et aux entreprises. Ceux-ci permettent de (d') :

- Rendre accessible de l'information sur le marché du travail et d'aider les personnes à la recherche d'un emploi;
- Soutenir les personnes en mesure d'entreprendre une démarche qui les aidera à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi;
- Aider les entreprises qui désirent améliorer leur productivité, en misant sur la formation et le développement des compétences ainsi que sur l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines.

Les contextes justifiant ces interventions des services publics d'emploi sont la mondialisation des marchés, les changements technologiques et les changements démographiques, qui sollicitent fortement la capacité d'adaptation des entreprises, surtout les petites et moyennes entreprises (PME) majoritairement présentes sur le territoire de Laval.

En tout, trois types de services sont présentement offerts :

- **Des services universels** à l'ensemble de la population et aux entreprises, sans égard à leur situation. Il s'agit de services d'accueil, de placement et d'information sur le marché du travail (IMT) offerts en mode libre-service ou en service assisté. L'IMT renseigne sur les emplois disponibles, les compétences recherchées, les formations offertes et exigées, les caractéristiques des professions, les tendances du marché du travail, etc. Le placement vise, quant à lui, à favoriser l'appariement entre l'offre et la demande dans le but d'assurer un meilleur équilibre du marché du travail;
- **Des services d'emploi spécialisés** aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à améliorer leurs qualifications professionnelles, à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi. Ces services sont offerts selon une approche adaptée et ciblée en fonction de l'évaluation de leurs compétences et de leur risque de chômage prolongé. Les services spécialisés comprennent notamment l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi, le plan d'intervention personnalisé et les mesures actives d'emploi;
- **Des services aux entreprises** en vue d'améliorer leur productivité. L'offre de service aux entreprises vise à les aider à relever le défi d'attirer, retenir, mobiliser et développer les compétences de leurs ressources humaines dans un monde en constante mutation.

#### b. [Les services de solidarité sociale](#)

Emploi-Québec fournit également des services de solidarité sociale. Ceux-ci permettent de :

- Soutenir financièrement les personnes et familles démunies;
- Favoriser leur autonomie personnelle, sociale et économique.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (A-13.1.1), Emploi-Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière de dernier recours. Ceux-ci permettent de soutenir les personnes et familles dont les ressources sont insuffisantes, de même que de favoriser leur autonomie économique et sociale en les encourageant à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la vie économique. Les programmes d'aide financière de dernier recours se divisent en deux volets :

- Le Programme d'aide sociale accorde une aide financière de dernier recours aux personnes sans contraintes à l'emploi ou présentant des contraintes temporaires. Il vise à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale. Au besoin, des mesures d'aide, d'aide à l'emploi et d'accompagnement social peuvent être offertes aux personnes admissibles;
- Le Programme de solidarité sociale accorde une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi. Il vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur

contribution active à la société. Des mesures à l'emploi et d'accompagnement social adaptés à leurs besoins peuvent être offertes aux personnes qui y sont admissibles.

c. [Les services de renseignement gouvernementaux](#)

Une troisième et dernière catégorie de services, soit les services de renseignements gouvernementaux, permettent de:

- Faciliter la recherche de renseignements aux citoyens;
- Faciliter la recherche de renseignements aux entreprises.

Ces trois catégories de services contribuent à améliorer le fonctionnement du marché du travail, à favoriser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, ainsi qu'à réduire le chômage et les pertes d'emplois.

### 1.3 CADRE DE GESTION

Par son offre de service, Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux visant l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécoises et des Québécois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'adéquation formation-emploi. Il mène ses interventions de façon décentralisé, en partenariat et selon le mode de gestion par résultat. Son cadre de gestion est défini dans sa convention de performance et d'imputabilité. Celle-ci précise notamment les indicateurs servant à l'établissement des cibles nationales et à la reddition de comptes annuelle, afin de mesurer le niveau de performance de l'organisation.

Emploi-Québec élabore son plan d'action conformément aux paramètres régissant le transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi, tels qu'ils ont été convenus avec le gouvernement fédéral dans l'*Entente Canada-Québec relative au marché du travail*.<sup>1</sup> Il dépose son plan d'action annuel et son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale du Québec pour approbation finale, puis les rend public.

Appuyé sur une analyse stratégique en lien avec l'évolution du marché du travail, la planification nationale trouve son prolongement dans les plans d'action régionaux qui précisent les actions régionales concrétisant les orientations du plan d'action national en atteignant les objectifs et cibles qui y figurent. Le plan d'action d'Emploi-Québec se concrétise également dans les plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre, des comités d'intégration et de maintien en emploi, des comités consultatifs et du Conseil emploi métropole (CEM). Bien qu'annuel, le plan d'action d'Emploi-Québec s'inscrit dans une perspective pluriannuelle étant la nature structurelle et persistante des problèmes auxquels elle s'attaque. Ainsi, ce troisième plan d'action annuel du cycle 2014-2018 se présente en continuité avec les deux précédents.

Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultat, Emploi-Québec décentralise la gestion de ses interventions au niveau régional et local et l'exerce de concert avec ses partenaires. Il compte aussi sur l'expertise d'un réseau d'organismes actifs dans le domaine du développement de l'employabilité.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de l'*Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail*, 1997.



Finalement, dans le plan d'action régional pour 2016-2017, divers plans et stratégies nationaux sont pris en compte :

- Le *Plan stratégique 2015-2018 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*;
- Le *Plan stratégique 2015-2018 de la Commission des partenaires du marché du travail*;
- La *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2008-2018*.
- La *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*.

## 2. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Emploi-Québec Laval module ses interventions en fonction de la situation du marché du travail de la région et des besoins exprimés par sa clientèle. Son contexte organisationnel et les ressources à sa disposition sont aussi des facteurs influençant son déploiement de services. Ses actions sont orientées principalement en fonction des besoins de certains individus (chômeurs, prestataires d'assurance-emploi, de la solidarité sociale et de l'aide sociale ainsi que les personnes sans revenu), mais également des besoins exprimés par les entreprises en matière de formation, gestion des ressources humaines et coaching de gestion. Pour évaluer ces besoins, une mise à jour annuelle des données associées à l'évolution du marché du travail lavallois se révèle nécessaire.

### 2.1 ÉTAT ACTUEL ET PRÉVISIBLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

#### ■ Les indicateurs du marché du travail pour 2015

Selon les indicateurs du marché du travail tiré de l'*Enquête sur la population active (EPA)*, les Lavalloises et les Lavallois ont connu une situation moins positive sur le marché du travail en 2015 par rapport à l'année précédente. L'emploi a reculé en 2015 par rapport au sommet atteint en 2014 pour atteindre 209 100 personnes en emploi, soit une diminution de 17 800 personnes. Le niveau de la population active a aussi diminué en 2015 par rapport à 2014 pour se chiffrer à 227 400. Il s'agit d'une diminution de 16 900 personnes entre les deux périodes. La baisse plus marquée de l'emploi que celle de la population active a fait augmenter le nombre de chômeurs de 900 personnes, portant ce nombre à 18 300 pour 2015. Ainsi, le taux de chômage s'est établi à 8,0 % en 2015 en hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2014. Les deux autres indicateurs économiques, soit le taux d'activité et le taux d'emploi, ont aussi enregistré des diminutions en 2015, avec respectivement, des baisses de 5,5 et 5,7 points de pourcentage, portant ces deux taux à 64,7 % et 59,5 %.

Les résultats de l'année 2015 reflètent une situation économique différente de celle de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. En raison majoritairement des gains d'emploi enregistrés dans la région de Montréal et aussi de ceux attribuables à la couronne nord et sud (Laurentides, Lanaudière et Montérégie),<sup>2</sup> le marché du travail de la RMR de Montréal a

---

<sup>2</sup> Les données sur l'emploi pour les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie portent sur la zone de ces territoires comprise dans la RMR de Montréal et non sur la donnée pour chacune de ces régions administratives.

affiché une augmentation du nombre de personnes en emploi de 21 400 personnes en 2015, comparativement à 2014. Compte tenu du taux de navettage<sup>3</sup> élevé des Lavalloises et Lavallois au sein de la région métropolitaine de Montréal, l'évolution positive de la situation économique métropolitaine est un aspect rassurant pour les chercheurs d'emploi résidents dans la région de Laval. Paradoxalement, l'augmentation du nombre de travailleurs touché par un avis de licenciements dans la région de Montréal a par contre augmenté en 2015 par rapport à 2014. Ce dernier constat peut permettre d'expliquer une partie des résultats négatifs de 2015.

Malgré des résultats négatifs sur le plan de l'emploi pour 2015, la tendance que constitue la hausse du nombre d'emploi sur le territoire Lavallois depuis plusieurs années ainsi que l'augmentation du nombre de Lavalloises et Lavallois en emploi constitue la trame de fond attendue pour les prochaines années. Cette situation devrait se poursuivre dans les prochaines années et plusieurs possibilités d'emploi seront présentes pour les chercheurs d'emploi dans la région.

### ■ Les secteurs d'activités économiques

La diminution de l'emploi en 2015 est principalement attribuable à une diminution du nombre de personnes en emploi œuvrant dans le *secteur des services*. En effet, on constate une diminution de 16 000 Lavalloises et Lavallois en emploi par rapport à 2014 dans ce secteur. Cette situation diffère de celle des années antérieures, où s'observaient plutôt des hausses importantes du nombre de personnes en emploi. Les diminutions sont attribuables au sous-secteur des *services à la consommation*<sup>4</sup> (-11 100) et au sous-secteur des *services gouvernementaux*<sup>5</sup> (-11 800). Le secteur des *services à la production*<sup>6</sup> a pour sa part enregistré un gain non négligeable de 6 900 personnes en emploi entre les deux périodes. En analysant plus en détail la diminution du nombre de personnes en emploi dans le grand *secteur des services*, il apparaît que les diminutions sont concentrées dans certains secteurs d'activités économiques. Du côté des *services à la consommation*, le secteur du « commerce de détail » est celui qui a enregistré les plus grandes pertes entre 2015 et 2014 avec une perte de 7 000 personnes en emploi. De plus, les secteurs des « autres services » et de « l'information, culture et loisirs » ont enregistré des pertes notables. Du côté des *services gouvernementaux*, les trois secteurs d'activités économiques qui composent ce sous-secteur ont enregistré des pertes entre 2014 et 2015. Les services d'enseignement (- 5 700), les soins de santé et assistance sociale (- 1 500) et finalement l'administration publique (- 4 600) ont fait évoluer à la baisse ce sous-secteur des *services gouvernementaux*.

Le grand *secteur de la production de biens* a quant à lui connu une diminution de son nombre de personnes en emploi, bien que moins prononcée que pour le *secteur des services*. Cette diminution, entre 2015 et 2014, a été de 1 800 Lavalloises et Lavallois en emploi de moins. On constate donc des diminutions modestes dans plusieurs secteurs d'activités économiques mais

<sup>3</sup> La notion de navettage réfère au fait qu'une personne réside dans une région donnée, mais que son lieu de travail est différent de la région de résidence.

<sup>4</sup> Commerce de détail, Information, culture et loisirs, Hébergement et Services de restauration, Autres services.

<sup>5</sup> Services d'enseignement, Soins de santé et assistance sociale, Administration publique.

<sup>6</sup> Commerce de gros, Transport et entreposage, Finance, assurances, immobilier et location, Services professionnels scientifiques et techniques, Services aux entreprises, bâtiments et de soutien.

aussi des gains d'une ampleur comparable dans plusieurs autres secteurs composant le grand *secteur de la production de biens*.

Malgré tout, avec 169 000 personnes en emploi en 2015, le grand *secteur des services* demeure celui qui permet au plus grand nombre de Lavalloises et Lavallois d'occuper un emploi et la croissance prévue de l'emploi dans les prochaines années devrait encore passer par ce dernier. Le *secteur de la production de biens* procurait pour sa part un emploi à 40 100 Lavalloises et Lavallois. C'est donc dire que prêt de 81 % des Lavalloises et Lavallois en emploi travaillaient dans le *secteur des services* en 2015.

### ■ La conjoncture économique

L'évolution de l'environnement économique, autant au niveau national qu'international, et son impact sur le marché du travail exigeront encore une grande vigilance pour la période visée par ce plan d'action régional. Au Québec, la présence d'une création nette d'emplois en 2015 par rapport à 2014 augure bien pour la prochaine année. Une accélération de la croissance économique, malgré des résultats plutôt décevants en 2015, est attendue pour 2016 et 2017. La bonne tenue des exportations et les investissements en infrastructures attendus sont des points positifs pour la province. Par contre, les ménages québécois présentent une situation financière précaire limitant leurs dépenses pour les prochaines années. Le niveau d'endettement des ménages et la situation sur le marché immobilier québécois demeurent une source de préoccupation pour la prochaine année.

Au Canada, la baisse générale du prix du baril de pétrole observée depuis le dernier trimestre de 2014 a eu des impacts importants, notamment sur la croissance économique. D'ailleurs, le pays s'est retrouvé confronté avec une récession technique au deuxième et troisième trimestre de 2015. La Banque du Canada a aussi procédé à une diminution de son taux directeur d'un quart de point de pourcentage afin d'être prudente par rapport aux incertitudes liées au choc pétrolier et elle maintient ce scénario en ce début d'année 2016. La possibilité d'une détente additionnelle de la politique monétaire au printemps 2016 est cependant une option à ne pas écarter. Par contre, les dernières prévisions de la Banque du Canada en matière de croissance du produit intérieur brut (PIB) ont été revues à la baisse. Une accélération progressive de la croissance économique est attendue pour 2016, si les effets néfastes de la baisse des prix des matières premières finissent par s'atténuer. Les promesses gouvernementales faites en matière d'investissement des infrastructures devraient aussi contribuer à la croissance économique.

La croissance de l'économie américaine s'est confirmée en 2015 et elle devrait se poursuivre pour la période 2016-2017. Le marché résidentiel américain a repris de la vigueur et la croissance du nombre de personnes en emploi s'est poursuivie de façon constante au courant de l'année 2015 chez nos voisins du sud. D'ailleurs, le taux de chômage a poursuivi son recul au cours des derniers mois pour osciller autour de 5 % en fin d'année 2015. Le rythme des embauches devrait se poursuivre en 2016 bien que de manière plus modérée, faisant possiblement passer le taux de chômage américain sous la barre de 5 %. Par contre, la croissance de l'emploi proviendra majoritairement du secteur des services, tandis que le secteur de la fabrication américain encaissera des difficultés causées par la force de la devise américaine ainsi que par la chute des prix du pétrole, entraînant une diminution des investissements dans le

secteur pétrolier. La baisse des prix du pétrole devrait permettre une augmentation du revenu disponible des ménages américains, favorisant la consommation et de ce fait, la croissance économique. Cette situation est favorable pour l'économie américaine, compte tenu que la consommation des ménages est un des grands moteurs de la croissance économique de ce pays. Cependant, les ménages américains semblent faire preuve de prudence dans leurs dépenses et la consommation pourrait de ce fait être moins vigoureuse que prévue.

Malgré une embellie économique du côté de l'Europe, une croissance comparable à 2015 est prévue pour la zone Euro en 2016. Les dépenses en consommation sont en hausses ainsi que les dépenses publiques. La baisse attendue de l'Euro par rapport à la devise américaine, afin de se rapprocher de la parité avec cette dernière, devrait favoriser les exportations européennes. Ce qui contribuera à la croissance économique de cette zone. La situation en Inde s'annonce positive avec un taux de croissance estimé pour 2016 et 2017 avoisinant 7,5 %. Toutefois, la conjoncture internationale s'avère encore problématique en raison de la faiblesse de certaines économies émergentes, dont la Chine. Le ralentissement économique chinois devrait se poursuivre en 2016 mais à un rythme modéré. Il n'en demeure pas moins que la Chine prévoit connaître une croissance économique oscillant autour de 6,5 % pour 2016. Ce qui est en deçà du taux de croissance enregistré lors des dernières années. De son côté, le Japon a évité la récession technique de justesse et on s'attend à une faible croissance de ce dernier pour 2016. De plus, la Russie et Le Brésil devraient encore sentir les effets de la récession en début de 2016 pour renouer avec la croissance en 2017 avec une hausse anticipée du prix des matières premières. Cet environnement mondial précaire combiné au choc pétrolier rend la situation incertaine pour 2016-2017, et ce malgré une situation positive aux États-Unis, imposant une vigilance accrue pour la prochaine année.

#### ■ Les prévisions économiques pour la dernière année de l'horizon 2013-2017

La croissance économique de la région de Laval devrait se poursuivre en 2016-2017, mais de façon modérée. Les prévisions font état d'un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de l'ordre de 1,3 % pour la région. Le marché du travail devrait donc continuer d'afficher plusieurs opportunités pour les chercheurs d'emploi de la région.

Comme mentionné précédemment, la croissance de l'emploi proviendra majoritairement du *secteur des services*. Les sous-secteurs pour lesquels les plus fortes hausses de l'emploi sont prévues d'ici 2017 sont les *soins de santé et d'assistance sociale*, les *services aux entreprises et les services relatifs aux bâtiments, l'information, la culture et les loisirs*, la *finance*, *l'assurance*, *l'immobilier et la location*, les *services professionnels, scientifiques et techniques*, le *commerce (de gros et de détail)*, le *transport et l'entreposage* ainsi que *l'hébergement et la restauration*.

Le secteur de la *fabrication* devrait, quant à lui, connaître une faible croissance de son nombre de personnes en emploi sur la période de prévision. La croissance proviendra du grand secteur des *biens durables*, tandis que les *biens non durables* afficheront une croissance négative. Plusieurs opportunités d'intégrer le marché du travail s'offriront tout de même aux chercheurs d'emploi dans le secteur de la *fabrication* et elles seront principalement le fruit des départs à la retraite, qui amèneront des besoins de remplacement de la main-d'œuvre. Les sous-secteurs pour lesquels une hausse de l'emploi est prévue d'ici 2017 sont la *fabrication de produits*

*métalliques, la fabrication de matériel de transport, la transformation alimentaire, la fabrication de machines ainsi que la fabrication de produits en caoutchoucs et plastiques.*

### ■ Les enjeux du marché du travail

Plusieurs emplois seront à combler dans les prochaines années pour répondre à la croissance économique et aux besoins de remplacements liés aux départs à la retraite. Selon les prévisions d'Emploi-Québec Laval, c'est un peu plus de 37 000 emplois qui seront disponibles entre 2013 et 2017. Bien qu'une part importante des emplois disponibles le soit pour répondre aux remplacements occasionnés par les départs à la retraite, une proportion non-négligeable sera liée à la croissance économique. La région de Laval devrait connaître une diminution de son taux de chômage et une augmentation des taux d'activité et d'emploi sur la période de prévision.

L'évolution démographique constitue un enjeu important pour les prochaines années. L'augmentation plus importante du groupe des 65 ans et plus combinée à une relative stagnation de la population en âge de travailler des 15-64 ans constitue la trame de fond de ces changements démographiques. Cette situation aura un impact sur la disponibilité de la main-d'œuvre dans la région. Les entreprises feront donc face à de nouveaux défis afin de répondre adéquatement aux remplacements des nombreux départs à la retraite, mais aussi afin de combler leurs besoins en matière de nouvelle main-d'œuvre.

Les nouveaux postes qui seront disponibles à cause de la croissance économique sont des postes qui demanderont une main-d'œuvre possédant des compétences requérant une formation de niveau technique ou universitaire. L'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail sera un élément incontournable afin de s'assurer que les entreprises de la région disposent d'une main-d'œuvre qualifiée et bien préparée pour répondre aux besoins des différentes entreprises dans les prochaines années.

La progression des différents indicateurs économiques de la région, combinée aux effets de l'évolution démographique, amènera des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre pour les entreprises lavalloises. Malgré un marché du travail qui présentera des opportunités importantes pour les chercheurs d'emploi, plusieurs personnes continuent de vivre des situations de chômage et de sous-emploi. Il sera donc impératif de favoriser l'intégration au marché du travail de ces personnes, incluant différentes clientèles présentant des défis d'intégration en emploi.

Un autre enjeu touche les personnes immigrantes et leur intégration en emploi. La région de Laval connaît une augmentation importante du poids démographique des personnes immigrantes avec tout près de 25 % de sa population née hors Canada (selon le recensement de 2011). Ce phénomène important contribue à atténuer les effets du vieillissement de la population dans la région. Par contre, les personnes immigrantes continuent d'être confrontées à des obstacles pour s'intégrer et se maintenir en emploi. Leur taux de chômage demeure encore supérieur à ceux des personnes nées au Canada et il faudra donc s'assurer de favoriser leur intégration sur le marché du travail.

## 2.2 CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Le CRPMT contribue à définir, avec la Direction régionale d'Emploi-Québec Laval, la problématique du marché du travail de la région, à identifier des services pour la clientèle « individu » et « entreprise », à participer à l'élaboration du plan d'action régional et à proposer des cibles de résultats et critères de répartition des ressources humaines et financières. Le CRPMT recommande le plan d'action régional à la CPMT pour approbation. Dans un souci d'être le plus représentatif possible des besoins de la région, le CRPMT de Laval se compose de membres représentant les entreprises, la main-d'œuvre, le milieu de l'éducation et les organismes communautaires des secteurs de l'emploi.

La région de Laval compte deux centres locaux d'emploi (CLE) desservant le secteur Est et le secteur Ouest de son territoire. Les services aux entreprises sont désormais regroupés au CLE de Chomedey-Ste-Dorothée et ceux du Centre de traitement des contraintes sévères à l'emploi (CTCSE) au CLE Laval-des-Rapides. Les services de renseignements gouvernementaux offerts par Services Québec sont localisés au CLE Chomedey-Ste-Dorothée. Dans une volonté gouvernementale de moderniser la prestation de services offerts aux citoyens et aux entreprises grâce au déploiement de guichets multiservices, Services Québec deviendra la porte d'entrée des services gouvernementaux sur l'ensemble du territoire, dont ceux liés aux lignes d'affaires d'Emploi-Québec. Ce déploiement se fera dans une première phase avec des projets-pilotes dans quelques régions du Québec et se poursuivra sur l'ensemble du territoire par la suite, incluant Laval.

## 3. RESSOURCES AU SERVICE DES INDIVIDUS ET ENTREPRISES

Pour offrir les services publics d'emploi, Emploi-Québec est doté d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Ce budget peut être ajusté selon l'état du marché du travail. Conformément à son mode de gestion, les attentes quant aux résultats opérationnels liés aux services d'emploi dépendent de l'importance du budget accordé. Emploi-Québec dispose également d'un budget de transfert pour assurer l'aide financière de dernier recours et pour offrir d'autres programmes relevant des services de solidarité sociale.

### 3.1 SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail sert à financer les mesures actives des services publics d'emploi. Le budget initial est de 23 618 400 \$ pour l'année 2016-2017.

Ce budget global comprend une somme de 19 648 700 \$ en vertu de l'*Entente Canada-Québec relative au marché du travail*. Les paramètres de transfert de responsabilités de cette entente prévoient que ces crédits doivent être utilisés pour assurer l'aide aux participantes et aux participants de l'assurance-emploi ou pour appliquer les mesures de soutien prévues par le Service national de placement. Le budget d'intervention comprend également une somme de 2 834 800 \$ provenant de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail 2014-2020 (EMT). Cette portion du budget global vise les mesures et les services d'emploi ainsi que la formation de

la main-d'œuvre offerts aux personnes sans emploi qui ne participent pas à l'assurance-emploi. De plus, les travailleuses et les travailleurs sans qualification reconnue ou qui ont besoin d'une formation de base sont aussi bénéficiaires de ces mesures et services.

**TABLEAU DE REPARTITION BUDGETAIRE**  
**PLANIFICATION DU BUDGET D'INTERVENTION 2016-2017 POUR LES MESURES D'AIDE A L'EMPLOI**

	Planification du budget initial (reports 2015-2016 non- confirmés) <b>2016-2017</b>	Parts (%)
<b>1. Aide aux individus</b>		
Mesure de formation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	2 952 300 \$	12,5%
Ressources externes	7 912 164 \$	33,5%
Subventions salariales et projet d'intégration des personnes immigrantes et minorités (PRIIME)	1 653 288 \$	7,0%
Frais d'aide en participation	7 085 520 \$	30,0%
Contrats d'intégration au travail	1 558 814 \$	6,6%
<b>2. Aide aux employeurs</b>		
Concertation pour l'emploi	1 275 394 \$	5,4%
Mesures de formation de la main-d'œuvre <sup>2</sup>	944 736 \$	4,0%
Réserve régionale pour éventualités	236 184 \$	1,0%
<b>Total</b>	<b>23 618 400 \$</b>	<b>100,0%</b>

1. Achats de cours ou formation en établissement collégial ou secondaire

2. La planification du budget d'intervention initial 2016-2017 exclut les montants pour les projets économiques d'envergure pour la mesure formation de la main-d'œuvre, volet employeurs

### 3.2 SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Le budget de transfert dont disposent les services de solidarité sociale est une enveloppe centrale administrée par les régions en fonction des prestations auxquelles les ménages ou individus ont droit en vertu de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (chapitre A-13.1.1) et de son règlement d'application. Pour l'année 2016-2017, le budget pour la région de Laval n'est pas encore connu. Il sera inscrit au *Plan d'action régional* dès qu'il sera connu.

## 4. ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'ACTION 2014-2018

L'aboutissement des réflexions et décisions du CRPMT et d'Emploi-Québec Laval, en termes de priorités organisationnelles face aux enjeux et orientations retenus par la CPMT et Emploi-Québec à l'échelle nationale, est exposé dans cette section. Le processus de planification nécessaire à l'élaboration du plan d'action régional se retrouve dans les tableaux présentés : du plus stratégique au niveau national, en passant par des étapes de priorisation régionale, jusqu'à l'indicateur opérationnel permettant de mesurer les effets des diverses mesures d'intervention proposées.



Les membres du CRPMT ont validé que les orientations régionales adoptées en début de cycle répondent toujours aux besoins de la clientèle et des entreprises pour l'année 2016-2017. Étant donné que les stratégies d'action et les actions identifiées s'échelonnent sur une période de quatre années, elles peuvent être revues pour mieux répondre à l'évolution du marché du travail de la région ou au contexte organisationnel d'Emploi-Québec Laval. Il est aussi possible qu'une action soit ajoutée en cours d'année pour permettre une meilleure efficacité de nos interventions.

#### 4.1 Enjeux et orientations nationaux 2016-2017

Les enjeux et orientations qui suivent ont fait l'objet d'approbation de la part des diverses instances d'Emploi-Québec, du MTESS ainsi que de la CPMT. Ils s'inscrivent, à ce titre, dans une vision de continuité par rapport à l'année précédente, vu que les mêmes trois enjeux nationaux ont été reconduits pour l'année 2016-2017 :

- **Enjeu national 1** : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent;
- **Enjeu national 2** : L'autonomie financière pour le plus grand nombre de personnes, la gestion rigoureuse des programmes d'assistance sociale et la mobilisation pour la solidarité sociale;
- **Enjeu national 3** : L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux besoins de la clientèle et du marché du travail ainsi qu'aux changements de l'environnement interne.

De ces enjeux découlent les huit orientations nationales retenues par le CPMT pour l'année 2016-2017, qui demeurent également en bonne partie inchangé comparativement à l'année précédente :

- **Orientation nationale 1** : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail;
- **Orientation nationale 2** : Favoriser l'intégration en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail;
- **Orientation nationale 3** : Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité;
- **Orientation nationale 4** : Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre;
- **Orientation nationale 5** : Intervenir dans une perspective d'insertion en emploi auprès des personnes en situation de pauvreté, tout en accordant une aide financière aux personnes admises aux programmes d'assistance sociale;
- **Orientation nationale 6** : Poursuivre l'adaptation de la prestation de service, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail;
- **Orientation nationale 7** : Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail;
- **Orientation nationale 8** : Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi.

#### 4.2 Enjeux et orientations régionaux 2016-2017

Les enjeux et orientations régionaux approuvés par les différentes instances d'Emploi-Québec Laval et du CRPMT s'inscrivent en continuité avec l'exercice de planification nationale. Ils font



suite à l'actualisation de l'analyse du marché du travail et à un exercice de priorisation des orientations envisagés pour l'ensemble de Laval au niveau de l'emploi.

Les quatre grands enjeux régionaux du marché du travail identifiés en début de cycle ont été reconduits pour l'année 2016-2017 :

- **Enjeu régional 1** : L'intégration difficile au marché du travail des personnes immigrantes, plus particulièrement des nouveaux arrivants nés hors Canada et des minorités visibles;
- **Enjeu régional 2** : La difficulté de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre dans le contexte démographique lavallois;
- **Enjeu régional 3** : La problématique d'insertion sur le marché du travail des clientèles présentant des défis d'intégration;
- **Enjeu régional 4** : L'adéquation entre les besoins du marché du travail et la formation.

Neuf orientations régionales découlent de ces enjeux régionaux :

- **Orientation régionale 1.1** : S'assurer que l'intervention et l'offre de service répondent aux besoins des différents profils socioprofessionnels des personnes immigrantes, plus particulièrement des nouveaux arrivants nés hors Canada et des minorités visibles, pour maximiser leur participation au marché du travail;
- **Orientation régionale 1.2** : Sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises de la région de Laval dans l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes, plus particulièrement des nouveaux arrivants nés hors Canada et des minorités visibles;
- **Orientation régionale 2.1** : Encourager la qualification des jeunes Lavalloises et Lavallois afin de favoriser leur participation au marché du travail, tout en soutenant la réussite scolaire;
- **Orientation régionale 2.2** : Encourager et favoriser la participation des Lavalloises et Lavallois de 55 ans et plus au marché du travail;
- **Orientation régionale 2.3** : Sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises de la région dans l'intégration et le maintien en emploi des jeunes Lavalloises et Lavallois ainsi que des personnes de 55 ans et plus;
- **Orientation régionale 3.1** : Mobiliser et accompagner les clientèles présentant des défis d'intégration dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle au marché du travail;
- **Orientation régionale 4.1** : Exercer une veille régionale du marché du travail afin de bien identifier les besoins de main-d'œuvre et de formation;
- **Orientation régionale 4.2** : Contribuer à l'appariement ciblé entre l'offre de main-d'œuvre et les besoins du marché du travail.

### 4.3 Priorités d'action 2016-2017

Les stratégies d'action, les actions et les indicateurs régionaux élaborés pour répondre aux enjeux et orientations précités au niveau national et régional sont exposés de façon détaillée dans les pages qui suivent.


**Orientations nationales en lien avec les nouveaux arrivants et minorités visibles**

**Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail (orientation 1)**

**Favoriser l'intégration en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail (orientation 2)**



<b>Orientation régionale 1.1 : S'assurer que l'intervention et l'offre de service répondent aux besoins des différents profils socioprofessionnels des personnes immigrantes, plus particulièrement des nouveaux arrivants nés hors Canada et des minorités visibles, pour maximiser leur participation au marché du travail</b>		
<u>Stratégie d'action</u>	<u>Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
1.1.1 Poursuivre la connaissance détaillée de cette clientèle immigrante, de ses besoins spécifiques ainsi que son utilisation des différentes mesures.	<p><b>A1</b> Dégager les faits saillants, constats, recommandations et bonnes pratiques issues d'études réalisées au cours des cinq dernières années sur l'immigration lavalloise.</p> <p><b>A2</b> Participer au comité formation concernant les rendez-vous interculturels.</p> <p><b>A3</b> Faire connaître le portrait de l'immigration aux partenaires et aux unités d'Emploi-Québec Laval.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dépôt du document final.</li> <li>➤ Nombre de rencontres réalisées avec les partenaires concernés.</li> <li>➤ Nombre de présentations du portrait.</li> </ul>
1.1.2 Favoriser les échanges entre le personnel oeuvrant auprès de la clientèle immigrante dans l'optique d'identifier les besoins du client, d'offrir des mesures adaptées à sa condition et de favoriser l'accès et son maintien au marché du travail.	<p><b>B1</b> Maintenir des rencontres d'échanges entre les intervenants du domaine de l'employabilité oeuvrant auprès de la clientèle immigrante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de rencontres d'échange réalisées.</li> </ul>



**Poursuivre l'adaptation de la prestation de service, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail (orientation 6)**

**Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail (orientation 7)**

<u>Stratégie d'action</u>	<u>Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
<p>1.1.3 Poursuivre les travaux du Comité clientèle immigrante du CRPMT.</p>	<p><b>C1</b> Poursuivre le développement de la connaissance des différentes cohortes d'immigrants qui s'installent à Laval grâce à une veille active sur les études qui concernent ce sujet, afin de permettre au comité clientèle immigrante du CRPMT de jouer son rôle de leader et de faire valoir son expertise au sein du comité des partenaires en immigration de la région.</p> <p><b>C2</b> Soutenir les échanges avec le Conseil Emploi métropole (CEM) concernant les réalités particulières vécues par la clientèle immigrante à Laval pour faire valoir ces particularités.</p> <p><b>C3</b> Approfondir l'étude sur le profil des personnes ayant recours au Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) pour mieux l'adapter aux besoins des bénéficiaires et en maximiser l'efficacité.</p> <p><b>C4</b> Étude permettant d'établir des liens entre les profils de compétences disponibles au sein de la main-d'œuvre immigrante et les expertises recherchées par les entreprises lavalloises.</p> <p><b>C5</b> Étude sur les parcours gagnants d'intégration en emploi de certains immigrants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation des différents résultats d'étude au comité clientèle immigrante du CRPMT.</li> <li>➤ Rencontre d'échange tenue avec les dirigeants du CEM pour faire valoir les réalisations et la réalité des mandats du comité clientèle immigrante du CRPMT.</li> <li>➤ Dépôt des recommandations au comité clientèle immigrante du CRPMT dans le but d'améliorer notre approche.</li> <li>➤ Dépôt des recommandations au comité de gestion pour décision.</li> <li>➤ Dépôt de l'étude.</li> <li>➤ Dépôt de l'étude.</li> </ul>

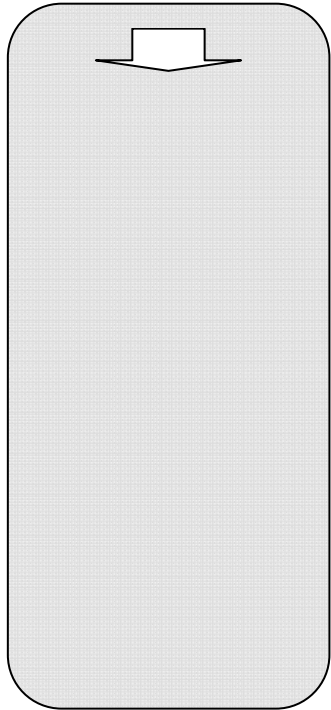
**Orientation régionale 1.2 : Sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises de la région de Laval dans l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes, plus particulièrement des nouveaux arrivants nés hors Canada et des minorités visibles**

Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
<p>1.2.1 Mieux faire connaître les mesures, services et partenariats existants aux employeurs pouvant les aider dans l'intégration en emploi des personnes immigrantes.</p>	<p><b>D1</b> Accompagner les entreprises au niveau du processus de recrutement et d'embauche des personnes immigrantes ainsi que de leur maintien en emploi.</p> <p><b>D2</b> Poursuivre nos efforts en matière de francisation auprès des entreprises.</p> <p><b>D3</b> Concerter l'ensemble des intervenants internes d'Emploi-Québec pour favoriser la diffusion de notre expertise, et ce, dans le but d'aider les entreprises à cet égard.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les services publics d'emploi.</li> <li>➤ Nombre de personnes immigrantes en emploi.</li> <li>➤ Nombre de personnes immigrantes ayant participé aux mesures de francisation.</li> <li>➤ Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide à cet égard.</li> <li>➤ Nombre de rencontres internes réalisées par les intervenants aux entreprises d'Emploi-Québec.</li> </ul>
<p>1.2.2 Effectuer un rapprochement entre les employeurs et les personnes immigrantes afin de favoriser leur embauche.</p>	<p><b>E1</b> Rapprocher les employeurs des travailleurs immigrants lors des différentes activités organisées par Emploi-Québec Laval et ses partenaires pour l'ensemble de la clientèle immigrante prête à l'emploi.</p> <p><b>E2</b> Continuer la promotion des programmes, mesures et services concernant la clientèle immigrante auprès des entreprises et optimiser nos façons de faire à cet égard.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'activités réalisées.</li> <li>➤ Nombre de lettres d'admissibilité émises (PRIIME et SSIE).</li> <li>➤ Nombre d'entreprise nouvellement aidées par les services publics d'emploi</li> </ul>

Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail (orientation 1)

Favoriser l'intégration en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail (orientation 2)

Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre (orientation 4)



	<p><b>E3</b> Favoriser l'embauche de la clientèle issue de l'immigration ainsi que de celle faisant partie des minorités visibles dans le contexte des projets économiques d'envergure.</p> <p><b>E4</b> Poursuivre la sensibilisation des entreprises à l'importance de la gestion de la diversité.</p>	<p>(PRIIME).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes immigrantes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi.</li> <li>➤ Nombre d'ententes signées dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).</li> <li>➤ Nombre de personnes immigrantes embauchées dans le cadre des projets économiques d'envergure.</li> <li>➤ Nombre d'activités réalisées en gestion de la diversité.</li> <li>➤ Nombre d'entreprises participantes.</li> </ul>
--	--	---

**Orientations nationales en lien avec les jeunes**

Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail (orientation 1)

Favoriser l'intégration en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail (orientation 2)

Poursuivre l'adaptation de la prestation de service, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail (orientation 6)

Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail (orientation 7)

Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi (orientation 8)

**Orientation régionale 2.1 : Encourager la qualification des jeunes Lavalloises et Lavallois afin de favoriser leur participation au marché du travail, tout en soutenant la réussite scolaire**

Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
2.1.1 Consolider les mesures et services favorisant l'intégration en emploi des jeunes.	<p><b>F1</b> Consolider les mesures d'encadrement auprès des jeunes dans leurs efforts de mise en mouvement vers l'emploi.</p> <p><b>F2</b> Dans le respect de notre mission, améliorer notre offre de service auprès des jeunes en l'arrimant aux autres ressources régionales disponibles dans une perspective globale de prise en compte des besoins d'insertion en emploi des jeunes.</p>	<p>➤ Nombre de jeunes aidés.</p> <p>➤ Nombre de jeunes aidés.</p>
2.1.2 Poursuivre la connaissance détaillée de la clientèle jeune, de ses besoins spécifiques ainsi que son utilisation des différentes mesures et ajuster, dans la mesure du possible, nos services à leurs besoins.	<p><b>G1</b> Collaborer au déploiement du <i>Cadre de référence intersectoriel de la transition de l'école à la vie active des jeunes élèves handicapés</i>.</p> <p><b>G2</b> Procéder à une étude sur l'insertion en emploi des jeunes suite à leur participation à différents services et mesures.</p>	<p>➤ Nombre de jeunes référés dans le cadre de la mesure.</p> <p>➤ Dépôt de l'étude.</p>

**Orientations nationales  
en lien avec les personnes  
de 55 ans et plus**

**Accélérer l'insertion en  
emploi des personnes  
prêtes à intégrer le  
marché du travail  
(orientation 1)**

**Favoriser l'intégration en  
emploi de la clientèle des  
programmes d'assistance  
sociale et des personnes  
faisant partie des groupes  
sous-représentés sur le  
marché du travail  
(orientation 2)**



**Orientation régionale 2.2 : Encourager et favoriser la participation des Lavalloises et Lavallois de 55 ans et plus au marché du travail**

Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
<p>2.2.1 Favoriser l'insertion et le maintien en emploi, la valorisation des compétences et des acquis ainsi que la participation qualifiante et adaptée des personnes de 55 ans et plus.</p>	<p><b>H1</b> Poursuivre les actions soutenues auprès de la clientèle de 55 ans et plus.</p> <p><b>H2</b> Poursuivre la promotion des différentes mesures et services favorisant le maintien en emploi et la valorisation des compétences des personnes de 55 ans et plus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes soutenues.</li> <li>➤ Nombre de nouveaux participants âgés de 55 ans et plus qui participent aux interventions des services publics d'emploi.</li> <li>➤ Nombres de subventions salariales émises auprès des entreprises employant des personnes de 55 ans et plus.</li> <li>➤ Nombre de nouveaux participants âgés de 55 ans et plus qui participent aux interventions des services publics d'emploi.</li> </ul>



Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité (orientation 3)

Poursuivre l'adaptation de la prestation de service, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail (orientation 6)

Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail (orientation 7)

Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi (orientation 8)

Orientation régionale 2.3 : Sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises de la région dans l'intégration et le maintien en emploi des jeunes Lavalloises et Lavallois ainsi que des personnes de 55 ans et plus		
Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
2.3.1 Favoriser la diffusion des meilleures pratiques auprès des entreprises pour faciliter l'intégration et le maintien en emploi des jeunes et des personnes de 55 ans et plus.	<p><b>I1</b> Sensibiliser les employeurs à la <i>Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre</i> (GPMO).</p> <p><b>I2</b> Collaborer à la mise en place des meilleures pratiques d'affaire du ministère de l'Économie, de l'innovation et des exportations (MEIE) et des formations regroupées.</p> <p><b>I3</b> Promouvoir les activités et événements ponctuels d'Emploi-Québec et de ses partenaires sur le site Internet d'Emploi-Québec Laval, portant notamment sur la clientèle jeune et celle des 55 ans et plus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'employeurs sensibilisés.</li> <li>➤ Nombre d'entreprises participant aux activités reliées à l'implantation des meilleures pratiques d'affaire (MPA).</li> <li>➤ Nombre d'entreprises participant aux formations regroupées.</li> <li>➤ Nombre d'activités et d'événements ponctuels promus par Emploi-Québec et ses partenaires qui visent notamment la clientèle jeune et celle des 55 ans et plus.</li> </ul>
2.3.2 Rechercher et promouvoir des approches innovantes pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des jeunes et des personnes de 55 ans et plus.	<p><b>J1</b> Rapprocher les employeurs des clientèles jeunes et de 55 ans et plus prêtes à l'emploi lors des différentes activités organisées par Emploi-Québec Laval et ses partenaires.</p> <p><b>J2</b> Favoriser l'embauche des jeunes et des personnes de 55 ans et plus dans le contexte des projets économiques d'envergure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'entreprises participantes.</li> <li>➤ Nombre de jeunes et de personnes de 55 ans et plus embauchées dans le cadre des projets économiques d'envergure.</li> </ul>



**Orientations nationales en lien avec les clientèles présentant des défis d'intégration**

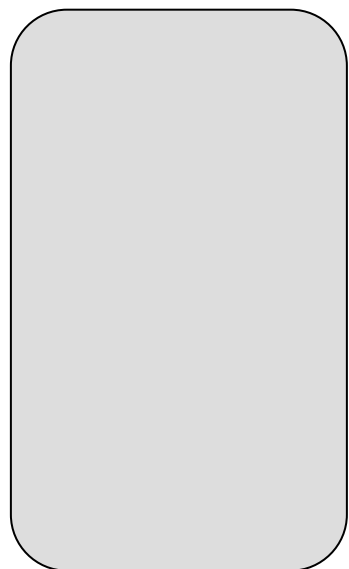
Favoriser l'intégration en emploi de la clientèle des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail (orientation 2)

Intervenir dans une perspective d'insertion en emploi auprès des personnes en situation de pauvreté, tout en accordant une aide financière aux personnes admises aux programmes d'assistance sociale (orientation 5)



**Orientation régionale 3.1 : Mobiliser et accompagner les clientèles présentant des défis d'intégration dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle au marché du travail**

Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
<p>3.1.1 Faire évoluer notre offre de services à la clientèle présentant des défis d'intégration.</p>	<p><b>K1</b> Développer une offre de stages adressée aux clientèles défavorisées sur le marché du travail et identifier le moyen approprié pour voir à sa réalisation avec l'aide de nos partenaires.</p> <p><b>K2</b> Offrir une formation et/ou l'information sur l'IMT au personnel d'Emploi-Québec et aux partenaires de l'employabilité dans l'optique de renforcer l'accompagnement fourni aux prestataires d'aide sociale.</p> <p><b>K3</b> Faire valoir les avantages du travail auprès des clientèles présentant des défis d'intégration, notamment en assurant la promotion de l'outil Simul Aide et en maximisant l'utilisation des salles multiservices.</p> <p><b>K4</b> Accorder une attention particulière aux personnes présentant des défis d'intégration qui souffrent de problèmes de santé mentale dans le cadre de l'entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.</p> <p><b>K5</b> Suivre les actions en lien avec les différentes clientèles et, le cas échéant, les stratégies d'intervention qui s'y rattache.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de stages impliquant des clientèles défavorisées sur le marché du travail.</li> <li>➤ Diffusion d'une formation sur l'IMT auprès des agents d'aide financière et à l'emploi et des partenaires pour renforcer l'accompagnement fourni aux prestataires d'aide sociale.</li> <li>➤ Utilisation de l'outil en salle multiservice.</li> <li>➤ Nombre de participants dans le cadre de l'entente avec le CISSS.</li> <li>➤ Poursuivre la mise en œuvre des stratégies clientèle.</li> <li>➤ Nombre de projets et activités réalisés.</li> </ul>



	<p><b>K6</b> Poursuivre les travaux avec les partenaires pour améliorer la persévérance à nos mesures</p> <p><b>K7</b> Maintenir le placement assisté pour les clientèles prêtes à intégrer le marché du travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise en œuvre du plan d'action et des recommandations de l'étude sur la persévérance à nos mesures.</li><li>➤ Nombre de participants dans le cadre du placement assisté.</li><li>➤ Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi.</li><li>➤ Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié du placement assisté.</li></ul>
--	---	--

**Orientations nationales en lien avec la veille régionale du marché du travail et l'adéquation formation-emploi**

**Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi (orientation 8)**

**Orientation régionale 4.1 : Exercer une veille régionale du marché du travail afin de bien identifier les besoins de main-d'œuvre et de formation**

Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
<p>4.1.1 Par l'entremise, entre autres, du Comité conjoint Adéquation Formation-Emploi, maintenir la concertation pour mieux cerner et faire connaître les besoins des entreprises et dégager des pistes de solution.</p>	<p><b>L1</b> Soutenir les travaux du comité conjoint adéquation formation-emploi réunissant des membres du CRPMT de Laval ainsi que des partenaires en éducation.</p> <p><b>L2</b> Poursuivre la participation active d'Emploi-Québec Laval à la Table inter-ordre en éducation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de rencontres réalisées dans le cadre du comité conjoint adéquation formation-emploi.</li> <li>➤ Participation aux rencontres de la Table inter-ordre.</li> </ul>



Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail (orientation 1)

Poursuivre l'adaptation de la prestation de service, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail (orientation 6)

Orientation régionale 4.2 : Contribuer à l'appariement ciblé entre l'offre de main-d'œuvre et les besoins du marché du travail		
Stratégie d'action	Actions	Indicateurs
4.2.1 Optimiser la connaissance du marché du travail pour notre clientèle dans le but de l'orienter vers les emplois les plus en demande.	<p><b>M1</b> Outiller le personnel et les partenaires en employabilité d'Emploi-Québec sur tous les volets de l'information du marché du travail (IMT) pour mieux guider nos clients.</p> <p><b>M2</b> Favoriser la participation de nos clients aux sessions de groupe portant sur le marché du travail.</p> <p><b>M3</b> Participer ou collaborer aux événements concernant l'emploi afin de mieux faire connaître les réalités du marché du travail lavallois.</p> <p><b>M4</b> Diffuser notre connaissance du marché du travail lavallois auprès des clientèles et partenaires.</p> <p><b>M5</b> Favoriser les échanges en matière d'IMT entre le personnel des services aux entreprises et les chefs d'entreprise, les responsables en ressources humaines des entreprises et les partenaires (nationaux, régionaux et sectoriels).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de sessions d'information données.</li> <li>➤ Nombre d'activités d'arrimage avec les comités sectoriels.</li> <li>➤ Nombre d'outils vulgarisés développés pour les agents et clients.</li> <li>➤ Nombre de nouveaux participants aux sessions de groupe.</li> <li>➤ Nombre de nouveaux participants bénéficiant des interventions des services publics d'emploi.</li> <li>➤ Nombre de participations lors des événements concernant l'emploi.</li> <li>➤ Nombre d'outils vulgarisés développés pour nos clients et nos partenaires.</li> <li>➤ Nombre de présentations faites auprès de nos partenaires.</li> <li>➤ Intégration dans les plans d'action locaux d'un objectif spécifique en lien avec l'utilisation de l'IMT dans les interventions en entreprise.</li> </ul>

## 5. FACTEURS DE CONTINGENCE

Emploi-Québec de Laval prend tous les moyens à sa disposition pour atteindre les résultats attendus. Toutefois, différentes situations peuvent venir influencer la réalisation de certaines des actions prévues au plan d'action, notamment la situation économique de la région métropolitaine de Montréal et l'environnement économique mondiale.

Enfin, la révision actuelle des programmes initiée par le gouvernement du Québec en 2015-2016 pourraient amener Emploi-Québec Laval à réajuster au besoin les priorités d'action retenues pour l'année 2016-2017. Le *Plan d'action régional 2016-2017* tiendra compte de cette réalité au fur et mesure des annonces gouvernementales découlant de cette révision. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme Objectif Emploi pourrait aussi amener Emploi-Québec Laval à devoir bonifier ses actions.

## ANNEXE 1 : CIBLES 2016-2017

INDICATEURS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI	RÉGION DE LAVAL
<i>Accès aux services aux entreprises</i>	
16. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les services publics d'emploi	253
17. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO	243
<i>Accès aux services aux individus</i>	
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	10 518
14. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi participants de l'assurance-emploi	6096
7. Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi participants des programmes d'assistance sociale	4214
<i>Efficacité des interventions</i>	
5. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	5108
15. Nombre de participants de l'assurance-emploi, en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2351
9. Nombre de participants des programmes d'assistance sociale, en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1708
<b>INDICATEURS DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE</b>	
<i>Accès aux services d'assistance sociale</i>	
21. Proportion des demandes d'aide financière de dernier recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85%
<b>INDICATEURS DES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI ET DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE</b>	
<i>Accès aux services publics d'emploi et aux programmes d'assistance sociale</i>	
19. Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	2852

*Direction régionale d'Emploi-Québec Laval*

1041, boulevard des Laurentides  
Bureau 203  
Laval (Québec) H7G 2W2  
Tél. : 450 972-3133

*CLE de Laval-des-Rapides*

3, Place-Laval, bureau 430  
Laval (Québec) H7N 1A2  
Tél. : 450 972-3050

*CLE de Chomedey-Sainte-Dorothée*

1438, boulevard Daniel-Johnson  
Laval (Québec) H7V 4B5  
Tél. : 450 680-6400

*Centre de traitement des contraintes sévères à l'emploi de Laval*

3, Place-Laval, bureau 430  
Laval (Québec) H7N 1A2  
Tél. : 450 972-3050

PLAN  
D'ACTION  
RÉGIONAL  
2016-2017